

## VICTIME CANNABIS

---

Par Profil supprimé Postée le 04/12/2013 23:50

comment peut-on faire dépister un enfant de bas âge qui inhale la fumée de joint de cannabis? l'analyse sanguine peut elle être prescrite par le médecin? sinon, combien coûte ce dépistage?

---

### Mise en ligne le 05/12/2013

Bonjour,

Une analyse sanguine ou urinaire peut être prescrite par un médecin. Nous vous invitons à contacter un ou plusieurs laboratoires d'analyse pour connaître leurs tarifs si vous deviez prendre à votre charge le coût de ces analyses.

Vous craignez qu'un enfant en bas âge soit consommateur passif de cannabis. Il faudrait pour que le test de dépistage s'avère être positif que ces consommations se fassent de manière répétée et dans un environnement confiné et non aéré.

Si vous souhaitez être conseillée sur la conduite à tenir ou encore obtenir de plus amples informations, nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.

---